

Compte-rendus des événements de la Maison



**Les politiques du travail artistique.
Quelle protection sociale pour les artistes du Québec ?**

Les politiques du travail artistique. Quelle protection sociale pour les artistes du Québec ?

Cet événement présenté sous forme de webinaire a eu lieu le **25 février 2026**. Il s'inscrit dans la continuité des échanges amorcés lors d'un précédent événement public (« Assurer un avenir décent aux artistes : repenser les politiques du travail et de la protection sociale ») qui s'est tenu le 26 novembre 2025.

Objectifs :

Face aux difficultés de protection sociale rencontrées par les artistes et les organisations, l'objectif de cet événement était de :

- Confronter les analyses de recherche aux réalités vécues par les artistes et les organisations
- Recueillir les commentaires du terrain
- Identifier les retombées concrètes tant sur le plan des politiques publiques que des cadres institutionnels et des pratiques professionnelles.

Intervenant ·e·s : Philippe Barré, Dalia Gesualdi-Fecteau, Anne-Julie Rolland, Pierre Tircher (Université de Montréal)
Lucie Lamarche, Maxine Visotzky-Charlebois, Joëlle Bissonnette, Véronique Chagnon-Côté (Université du Québec à Montréal)
Pascale Bédard (Université Laval)
Mathieu Grégoire (Université Paris-Nanterre)
Auriane Lamine (Université catholique de Louvain)
Julien Valmary (Conseil des arts de Montréal)

Thèmes abordés :

Les échanges ont porté sur :

- Les mécanismes de protection sociale applicables aux travailleurs du secteur artistique et sur les défis particuliers auxquels ils font face, notamment la précarité structurelle, l'instabilité des revenus, le cumul de statuts professionnels et les difficultés d'accès aux dispositifs traditionnels de protection sociale pour faire face aux conséquences financières de risques tels que la maladie, la vieillesse ou l'incapacité
- Les spécificités du travail artistique, marquées par une diversité de métiers créatifs (peinture, design, écriture, musique, etc.), une forte dimension créative, des trajectoires professionnelles non linéaires et des formes d'emploi atypiques
- Les risques auxquels sont exposés les travailleurs du secteur artistique, notamment la perte

de revenus, les périodes d'inactivité et les défis liés à l'accès aux mécanismes de protection sociale

Opinions et messages :

- La relation entre le statut d'artiste et celui de travailleur autonome demeure floue. Les mécanismes de protection sociale sont généralement pensés pour les travailleurs autonomes, alors que la réalité des artistes s'en distingue : l'artiste n'est pas simplement un travailleur autonome.
- La précarité qui découle de l'autonomisation des travailleurs artistiques engendre des risques aussi bien pour la santé physique que pour la santé mentale. Cela arrive généralement dans les secteurs qui ne sont pas soutenus par des collectifs.
- Il faut repenser la place de l'artiste travailleur autonome dans les politiques de protection sociale : le statut de l'artiste travailleur autonome doit être en amont des politiques qui encadrent la protection sociale des travailleurs artistes.
- Derrière chaque organisation, il y a des principes qui guident son développement. Il devient donc impératif de penser la politique de l'organisation en fonction des caractéristiques sociales des travailleurs.
- Dans certains contextes, comme en Belgique, des réformes récentes ont permis la mise en place d'une commission des travailleurs des arts. Au sein de cette commission, le statut de l'artiste dépend de l'étape à laquelle il se trouve dans sa carrière.
- En France, la protection sociale des travailleurs des arts a été rendue possible grâce à une solidarité interprofessionnelle de l'ensemble du salariat français.

Points saillants à retenir :

1. La culture est fondamentale et les artistes en sont les principaux acteurs ; il faut donc rendre les infrastructures fiables, soutenables et continues.
2. Les arts doivent avoir un impact social, culturel et transversal à court, moyen et long terme. Ceci nécessite donc l'implication de plusieurs acteurs, dont les principaux sont les artistes eux-mêmes.
3. Il existe une interrelation entre les questions de protection sociale et de financement public. Traiter l'enjeu de la protection sociale des travailleurs des arts nécessite tout d'abord de s'interroger sur la question du financement public.
4. La définition du travail dans le secteur artistique est ambiguë. Qui définit le travail ? Est-ce le marché, le produit, l'État ou l'artiste ? Chacun des acteurs devrait participer à la définition du travail dans ce contexte.
5. La sensibilisation des décideurs politiques aux mesures à mettre en place pour l'amélioration de la protection sociale des travailleurs des arts est fondamentale.

Conclusion et perspectives :

Face à la précarité sociale qui caractérise le travail artistique, la mobilisation conjointe des expertises académiques, professionnelles et artistiques apparaît essentielle. Les échanges ont mis en évidence l'importance de croiser les perspectives afin d'identifier des pistes d'action concrètes. Cette mise en commun des connaissances constitue un levier important pour améliorer les conditions de travail et la protection sociale des artistes.

**Écrit par Eddy Damaris Nono Defo, étudiant à la maîtrise en environnement et
développement durable**

**Révision par [Johannes Müller Gomez, postdoctorant](#), Maison des affaires
publiques et internationales**